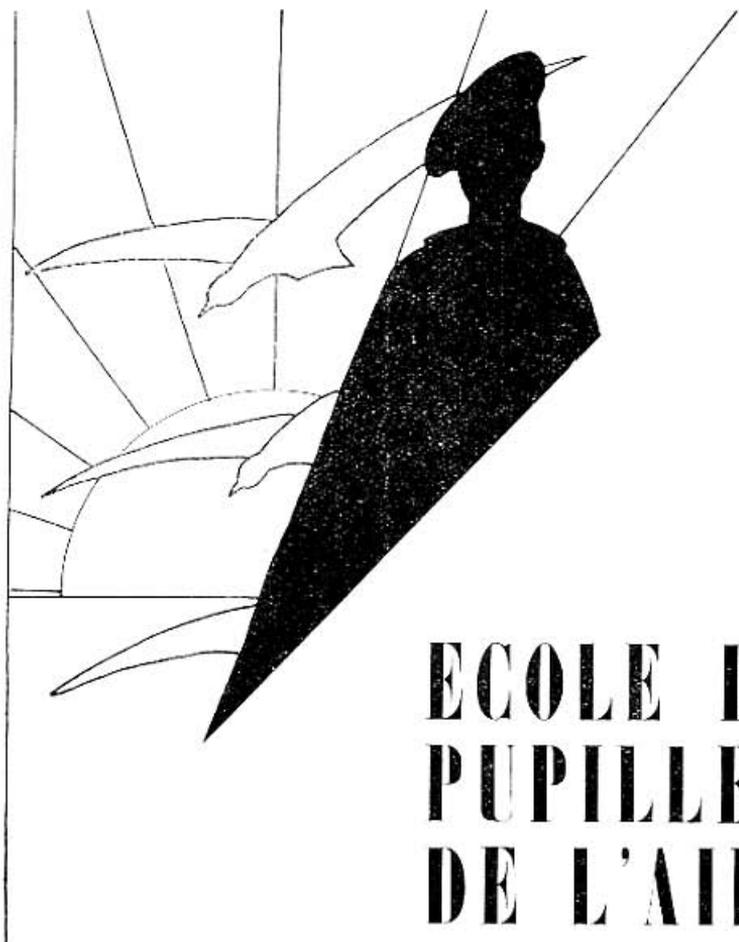


**ECOLE DES PUPILLES DE L'AIR**

— GRENOBLE —

1944



# ECOLE DES PUPILLES DE L'AIR

- Historique
- Organisation
- Enseignement
- Activités culturelles
- Sports

Boulevard Joseph-Vallier  
GRENOBLE (Isère)  
TÉLÉPHONE : 44-81-16



*L'ECOLE DES PUPILLES D*

Créée en 1941, au lendemain d'une campagne militaire où l'armée de l'Air avait payé un lourd tribut, l'École des Pupilles de l'Air de Grenoble fut, dès ses origines, le témoignage de la solidarité qui unit les membres de la grande famille aéronautique. Pour les aviateurs, ces hommes qui assurent un métier périlleux où le risque est quotidien, même en temps de paix, l'École était une garantie : ils savaient que, en cas de malheur, leurs enfants ne seraient pas sans défense, ni abandonnés aux hasards de la vie, l'École serait-là prête à les prendre en charge, pour les conduire à l'âge d'homme, leur donner un métier, faire d'eux des citoyens.

L'intérêt social d'une telle entreprise était si évident que, très vite, la nécessité de l'élargir dans toute la mesure des moyens dont on disposait, incita à y accueillir non seulement les orphelins de l'Air, mais encore un certain nombre d'enfants de militaires en activité, choisis parmi des familles particulièrement nombreuses. Ainsi, sans qu'il y ait eu à proprement parler de plan préconçu, le rôle de l'École se précisait et sa réputation grandissait. Alors qu'en 1945, elle n'accueillait que 257 internes, plus de 500 élèves devaient être pris en charge à la rentrée d'octobre 1958.

Parallèlement à cette augmentation du nombre d'élèves, l'École s'agrandissait et se modernisait ; en 1952 était achevé le vaste bâtiment où sont groupés dortoirs, réfectoires et salles d'études, en 1955 les baraquements affectés à l'enseignement technique faisaient place à des constructions neuves.

En une dizaine d'années l'École des Pupilles de l'Air est donc devenue le grand établissement scolaire existant actuellement, capable de répondre, par des solutions originales, aux exigences particulières d'une mission qui peut se résumer ainsi : donner en priorité aux orphelins, et dans la limite des places disponibles, aux fils de familles nombreuses de l'Aéronautique une INSTRUCTION et une EDUCATION dans le cadre des études secondaires, leur permettant d'accéder à un métier. Aider l'enfant et l'adolescent à devenir un homme et un citoyen conscient de ses devoirs envers la Patrie et envers lui-même.



Etablissement militaire, l'École des Pupilles de l'Air relève directement du Service du Personnel

E L' A I R

militaire de l'Armée de l'Air. Sa direction est assurée par un Colonel, assisté d'un Commandant en Second. Néanmoins, le côté proprement scolaire est du ressort d'un Directeur des études civil, aidé d'un Censeur qui s'occupe de la discipline et de l'organisation pratique de l'emploi du temps. Pour assurer les Services indispensables au bon fonctionnement pratique de l'Ecole, le Colonel a sous ses ordres une petite « Base » peu différente d'une base ordinaire, avec des Moyens Administratifs et des Moyens Généraux.

Le personnel d'enseignement est composé de professeurs spécialement détachés de l'Education Nationale, dont la qualité est la meilleure garantie d'un travail fructueux. Ce personnel est complété par des Officiers et Sous-Officiers spécialistes de l'Armée de l'Air, dont les compétences sont précieuses pour l'Enseignement technique.

Qu'ils appartiennent aux branches littéraires, scientifiques ou techniques, les professeurs disposent d'un remarquable matériel qui rend leur enseignement plus direct et plus vivant. Laboratoires de physique et chimie, cabinets de sciences naturelles et d'histoire-géographie, ateliers équipés de machines-outils les plus modernes, salle de dessin industriel, tout est mis en œuvre pour donner à l'exposé théorique le maximum d'efficacité, cinéma, projections, disques, tous les moyens audio-visuels sont mis à contribution et font de l'Ecole une intéressante expérience d'éducation moderne.

Cette tentative d'un enseignement de qualité, qui cherche avant tout à révéler les possibilités de chaque élève, est facilitée par l'effectif jamais excessif des classes. Cette situation, aujourd'hui exceptionnelle dans les établissements secondaires, s'explique par la nécessité déjà soulignée d'assurer à chacun des pupilles un métier en fonction d'aptitudes que s'efforce de déceler un service de psychologie scolaire. Secondaire classique et moderne, technique, industrielle, toutes les séries sont représentées et de ce fait les élèves se trouvent répartis en sections peu nombreuses. Enfin, particularité

# L'ECOLE DES PUPILLES DE L'AIR

notable, il convient d'ajouter à ce large éventail deux classes préparatoires à l'Ecole de l'Air (Air I et Air II) qui groupent plus de soixante candidats, présentés au concours au terme de leur deuxième année.

L'Ecole des Pupilles de l'Air représente, par conséquent, un cycle particulièrement complet d'études, puisqu'il comporte même une préparation à une grande Ecole.

Mais dans une Ecole qui accueille avant tout des orphelins ou des enfants privés de tutelle familiale, le régime de l'internat est la règle, et les responsables y ont un moyen de former les jeunes caractères et d'entreprendre ainsi l'éducation des futurs citoyens. La discipline à laquelle ils sont soumis, extrêmement paternelle, diffère de celle du Prytanée ou des Ecoles Militaires préparatoires ; l'uniforme qu'ils portent est inspiré de celui de l'Armée de l'Air.

Les élèves sont groupés en quatre compagnies possédant chacune leur vie propre : dortoirs, réfectoires, salles de cours, salles d'études, salles de jeux, foyers, etc... La première compagnie comprend les classes d'Air I et II ainsi que les classes de Philosophie, Mathématiques élémentaires, Mathématiques techniques. La deuxième compagnie est formée par les classes de Premières et Secondes ; la troisième compagnie groupe les classes de Troisièmes et Quatrièmes ; enfin les petites classes, Cinquièmes et Sixièmes, composent la quatrième compagnie.

Ces compagnies sont commandées par un Capitaine ou un Lieutenant, secondé de Sous-Officiers dont le rôle est d'une grande importance. Ces derniers, dont la présence auprès des enfants est constante, ont préalablement suivi un stage d'éducateurs. Leur action dépasse la simple surveillance : il s'agit pour eux de développer une forme d'esprit communautaire précieux pour l'apprentissage social de l'adolescent. Stable et spécialisé, ce personnel d'encadrement voit son travail rendu plus efficace encore du fait qu'il n'intéresse que des groupes réduits d'enfants (25 ou 30 au maximum).

Dans la perspective de la formation intellectuelle et civique des Pupilles, l'Ecole semble donc remplir parfaitement la mission que ses fondateurs lui avaient assignée. Mais cette mission lui imposait le devoir de faire non seulement des hommes instruits et conscients, mais aussi des hommes sains et cultivés. Rien n'a été négligé en ce sens, et l'éducation physique, l'organisation des loisirs ont fait l'objet de soins particuliers.

Les programmes scolaires imposent pour chaque classe un horaire défini d'éducation physique. Là encore le concours de l'Armée de l'Air a été précieux. Elle a fourni une équipe de moniteurs qualifiés qui assurent à tous les élèves une pratique régulière et rationnelle. Les sports collectifs et individuels les plus divers sont proposés, d'autant que l'Ecole dispose d'un stade, de salles de judo, d'escrime, de gymnastique corrective, sans compter les terrains et piscines de la région grenobloise. Le gymnase, hélas, est encore aménagé dans une salle de spectacles inachevée. Grâce à un équipement abondant et à un entraînement approprié, le palmarès sportif de l'Ecole s'enrichit chaque année de brillants résultats. En 1958, les championnats de France scolaires de judo sont organisés à l'Ecole même : l'établissement, qui aligne plusieurs champions d'Académie, s'y comporte honorablement (en 1957, un titre national junior). Il enlève aussi plusieurs titres d'Académie en aviron, athlétisme, et les équipes seniors de football et volley-ball parviennent en finale. Enfin, l'éclatant succès remporté récemment, avec une avance écrasante, au challenge du Nombre de cross-country, est la preuve d'un excellent travail en profondeur.

De plus, la situation même de Grenoble a été exploitée : tous les élèves ont la possibilité de pratiquer le ski, le matériel étant fourni par l'Armée. Dans ce but, des sorties sont organisées régulièrement durant toute la saison, et l'Ecole possède un chalet permanent installé au Col de Porte, à une quinzaine de kilomètres de Grenoble.

Il résulte d'une telle vie un excellent équilibre physique qu'attestent les fréquents contrôles médicaux auxquels sont soumis les Pupilles, un Médecin Commandant de l'Air, assisté d'un Service de Santé et disposant d'installations modernes, étant attaché à l'Ecole.

En dehors de cette place importante accordée au sport, les loisirs proprement dits, conçus comme moyen de se cultiver, relèvent des « Activités Culturelles ». De ce Service dépendent des clubs orga-

**L'ECOLE DES PUPILLES DE L'AIR**

nisés sous la direction de responsables qualifiés et qui tendent chacun à développer des facultés intellectuelles ou manuelles.

Les amateurs peuvent étudier un instrument et adhérer à la « Musique » de l'Ecole dont le concours est souvent sollicité et dont la présentation soignée contribue au prestige de l'Etablissement. Ils peuvent également faire partie de la formation de jazz, ou appartenir au club de musique classique qui leur offre des auditions présentées, commentées et discutées ; la chorale rassemble ceux qu'intéresse le chant.

Le Ciné-Club réunit d'importants effectifs. Le choix des films est le résultat de la collaboration des élèves responsables et des éducateurs civils ou militaires. Deux séries différentes de programmes permettent de sélectionner des œuvres adaptées à l'âge des spectateurs. Une discussion est organisée au terme de chaque projection.

Le club d'Aéromodélisme est évidemment à l'honneur. Il permet à ses nombreux adhérents des réalisations patientes en les initiant à la technique du vol à voile.

Les ateliers d'imprimerie, linogravure, reliure, le club Photo, la rédaction de « Carnet de Bord », bulletin trimestriel de l'Ecole, sont autant de centres d'attraction également proposés par les Activités Culturelles.

Enfin chaque année, pendant l'été, sont organisés des voyages en France et même à l'étranger. Ainsi en 1958, tandis que certains élèves visitaient la Provence ou gagnaient la Corse, d'autres pratiquaient le ski dans les Alpes Suisses ou campaient dans la haute vallée de l'Ubaye.



Après sept ou huit années passées à l'Ecole, le Pupille de l'Air, arrivé au terme de ses études, porte la marque d'une éducation qui n'a pas ménagé ses efforts pour faire de lui un homme adapté et conscient de ses responsabilités. Maintenant que se pose pour lui le problème de son orientation future, la formation qui lui a été donnée va lui permettre de trouver de multiples débouchés.

Certains resteront dans l'Armée, bien qu'ils ne soient absolument pas tenus de choisir cette carrière et qu'aucune pression en ce sens ne soit exercée. Mais les possibilités offertes par l'Armée à des jeunes gens d'aptitudes et de goûts très divers, une tradition familiale, forte parfois chez ces fils d'aviateurs, conduisent quelques-uns à s'inscrire après leur baccalauréat aux classes préparatoires à

l'Ecole de l'Air. En première année, ils seront encore pupilles, mais contracteront à leur entrée en deuxième année un engagement de deux ans dans l'Armée de l'Air dont ils revêtiront l'uniforme. Chaque année, l'Ecole de Salon reçoit un contingent assez important d'élèves officiers provenant de Grenoble (26 en 1951, 31 en 1958). Si beaucoup d'entre eux sont des garçons venus de l'extérieur dans le simple but de préparer le concours à l'Ecole, il y a toujours dans le nombre quelques Pupilles dont toute la scolarité s'est déroulée sur place.

D'autres s'orientent vers l'Ecole des Apprentis mécaniciens de Rochefort ; quelques-uns accèdent aux Ecoles de formation du Personnel navigant.

De plus, quelques places sont réservées dans la Division Préparatoire de l'Ecole de Santé de Lyon pour ceux tentés par la carrière de Médecin Militaire.

Quant aux autres élèves qui ont achevé leurs études secondaires ou techniques à l'Ecole des Pupilles de l'Air, ils se dirigent vers des voies extrêmement diverses, tout comme les jeunes gens ayant suivi les cours d'un lycée ou d'un collège, l'Ecole leur ayant assuré l'obtention des indispensables diplômes. Les brillants résultats obtenus chaque année aux examens en témoignent : 6 candidats sur 7 reçus au Brevet d'Enseignement Industriel, 11 sur 13 aux divers Certificats d'Aptitude Professionnelle, 45 sur 57 à la première partie du baccalauréat, 26 sur 34 à la deuxième pour 1958.

C'est ce point qu'il convient de souligner en terminant : grâce aux moyens dont elle dispose, grâce à ses classes aux effectifs restreints qui permettent de suivre chaque enfant presque individuellement, d'entraîner les faibles, d'orienter judicieusement chacun pour qu'il puisse sortir de l'Ecole au moins avec un métier en mains, l'Etablissement s'est montré conforme au rôle que l'on attendait de lui. Aucun adolescent sortant des Pupilles de l'Air n'est jeté, désarmé, dans la vie.

L'Ecole des Pupilles de l'Air de Grenoble est un beau témoignage de la solidarité qui unit les membres de la grande famille aéronautique.

**L'ECOLE DES PUPILLES DE L'AIR**

# ORGANISATION GENERALE DE L'ECOLE

*L'Ecole des Pupilles de l'Air, de Grenoble, fonctionne au profit des enfants du personnel relevant de l'Aéronautique ; elle a été créée pour venir en aide aux familles dont le chef a disparu au service de l'Aviation, pour assurer l'éducation et l'instruction de leurs fils.*

*Elle ne peut donc recevoir que les élèves aptes à suivre normalement le cycle d'études secondaires ou techniques de la sixième aux classes de Mathématiques Élémentaires, Mathématiques Techniques ou Philosophie.*

*L'organisation actuelle permet à tout élève normalement doué et travailleur, d'acquérir à l'Ecole, soit un diplôme universitaire, soit une qualification professionnelle lui permettant de poursuivre ses études ou de trouver un emploi dans la vie.*

*Deux classes de préparation à l'Ecole de l'Air (de Salon) fonctionnent également dans le cadre de cet Etablissement accueillant en priorité les anciens Pupilles qui désirent devenir officiers d'Aviation, soit dans la division pilote-navigant, soit dans la division mécanicien.*

## **Admission**

L'admission se fait normalement en Sixième. Les conditions d'admission font l'objet d'une Instruction Ministérielle particulière paraissant sous le timbre du Service du Personnel de l'Armée de l'Air, 26, Boulevard Victor, Paris (XV<sup>e</sup>).

L'admission à l'Ecole et la radiation sont prononcées par le Secrétaire de l'Etat à l'Air. Cette radiation peut être prononcée soit à la fin de la scolarité, soit en cours d'année, pour raison de travail insuffisant, de faute contre la discipline ou l'honneur.

## **Discipline générale. Internat.**

Le régime des élèves est l'internat. Ils portent un uniforme seyant et reçoivent une éducation sportive poussée. Les élèves sont soumis aux règles mili-

taires en ce qui concerne la subordination, la tenue, l'attitude et les marques extérieures de respect.

Les officiers du cadre, les membres du personnel enseignant et les sous-officiers ou soldats éducateurs, assurent l'application des règles de discipline. Dans chaque compagnie, les responsables de l'encadrement veillent, en toutes circonstances, à l'ordre des divers mouvements et activités et apportent un soin particulier à la surveillance ainsi qu'à l'emploi et la conservation des divers matériels mis à la disposition des élèves.

## **Sorties. Correspondants. Parloir.**

Les grands élèves (classes de première et au-dessus) ainsi que les élèves de seconde autorisés par leurs parents, sortent seuls. Les autres sortent sous la

responsabilité d'un correspondant désigné par la famille. Celui-ci doit venir chercher l'élève à l'Ecole et le raccompagner.

Les sorties peuvent avoir lieu le Dimanche, à partir de 9 h. 30 jusqu'à 21 heures. Par ailleurs, à titre de récompense, les élèves figurant sur les listes de quinzaine, peuvent obtenir des sorties du Jeudi après-midi (de 13 h. à 17 h.) et du Samedi soir au Dimanche soir (week-end).

Pour les élèves n'ayant pas de correspondants, des sorties collectives sont organisées les jeudis et dimanches en utilisant éventuellement les moyens de transports dont dispose l'Ecole.

Les correspondants ou la famille peuvent rendre visite à l'élève tous les jours, entre 16 heures et 16 h. 40, au parloir.

### **Sanctions.**

Les élèves ayant une bonne conduite et des résultats scolaires satisfaisants, bénéficient d'autorisations de sorties spéciales quand ils figurent aux listes de récompenses publiées tous les quinze jours (voir ci-dessus). Par ailleurs, en fin de trimestre, le tableau d'honneur, les encouragements et les félicitations du Conseil des classes viennent récompenser les meilleurs. Les marques de satisfaction peuvent être accompagnées de participation à des sorties spéciales : baptêmes de l'air, vols en hélicoptère, soirées de cinéma ou de télévision, excursions particulières, etc...

Les punitions sont échelonnées de la mauvaise note, au renvoi, en passant par le blâme du Secrétaire d'Etat. Elles entraînent, suivant leur importance, une réduction ou suppression du droit de sortie, un retard de un ou plusieurs jours aux départs en vacances, ou, enfin, l'exclusion définitive.

Les élèves ayant eu plusieurs punitions graves dans la même année scolaire, risquent de ne pas être repris l'année suivante.

### **ADMINISTRATION.**

#### **Pensions. Trousseau. Imputations. Argent de poche.**

La pension annuelle dont le montant est fixé chaque année est acquittée par tiers, d'avance, dans la première quinzaine de chaque trimestre. Des exonérations partielles ou totales peuvent être accordées sur demande justifiée.

Les pertes ou détériorations de matériel que les élèves causeraient, volontairement ou par négligence, leur sont imputées en tout ou en partie.

Chaque élève possède un compte personnel de fonds particuliers alimenté par la famille et destiné à conserver et distribuer l'argent de poche dans les limites permises par le Commandant de l'Ecole.

### **Vie des Elèves. Renseignements divers.**

L'instruction religieuse et la fréquentation des cérémonies du culte, sont assurées et contrôlées conformément aux directives données par les familles. Un Aumônier réside à l'Ecole.

L'Ecole possède un service médical et une infirmerie assurant les visites quotidiennes, les soins, les radios et visites systématiques, vaccinations, etc..., ainsi que l'hébergement et le traitement des malades bénins. Les élèves atteints de maladies graves ou contagieuses (fractures etc.), sont traités à l'hôpital militaire de la Tronche.

Les élèves, outre les séances d'Education physique et l'après-midi de plein air prévus à l'emploi du temps de l'Education Nationale, ont toutes facilités pour pratiquer des sports individuels ou collectifs les plus divers : athlétisme, sports d'équipe, ski-natation, aviron, escrime, judo, équitation, etc... Toutes ces activités sont contrôlées par des moniteurs qualifiés.

Une Association d'Activités Culturelles groupe les élèves inscrits aux divers clubs : aéromodélisme, ciné-club, chorale, photo, imprimerie, reliure, montagne, ainsi que ceux appartenant à la musique de l'Ecole ou de la troupe scout. Ces groupes organisent de nombreuses réunions ou sorties pour leurs membres.

### **Conclusion**

Les élèves admis à l'Ecole des Pupilles de l'Air doivent savoir qu'ils s'y trouvent dans des conditions d'internat et de travail privilégiés (les statistiques des succès aux examens le prouvent). Chaque élève doit avoir à cœur de défendre la réputation de l'Ecole, tant au point de vue tenue que travail.

Chacun doit donc joindre à un effort scolaire réel et persévérant, la bonne volonté, le bon esprit, la franchise, le sens de la camaraderie, la fierté de l'allure et le respect des ordres reçus.

# L'ENSEIGNEMENT A L'ÉCOLE

L'enseignement donné aux élèves de l'École des Pupilles de l'Air comprend :

- un cycle d'enseignement secondaire allant de la classe de Sixième à la classe de Mathématiques élémentaires ou à celle de Philosophie,
- un cycle d'enseignement technique qui débute avec la classe de Quatrième Technique et aboutit à celle de Mathématiques et Technique.

Pour couronner l'ensemble, deux classes préparatoires à l'École de l'Air de SALON, reçoivent les élèves titulaires du baccalauréat (mathématiques élémentaires ou mathématiques et technique).

Il faut noter que l'accès de ces deux classes n'est pas limité aux jeunes gens ayant fait leurs études secondaires ou techniques à l'École des Pupilles de l'Air.

Les programmes des cours comme les procédés d'enseignement ne se distinguent pas de ceux des Lycées et Collèges de l'Etat ; on doit remarquer toutefois que l'instruction des élèves du cycle technique à la pratique des travaux d'atelier est confiée à des sous-Officiers mécaniciens de l'Armée de l'Air.

Actuellement, les différentes classes de l'École se répartissent comme suit :

Cycle d'enseignement	Désignation des Classes	Nombre de classes
Enseignement Secondaire	Sixième A . . . . .	2
	Cinquième A . . . . .	1
	Cinquième M . . . . .	1
Premier Cycle	Quatrième B . . . . .	1
	Quatrième M . . . . .	1
	Troisième B . . . . .	1
Enseignement Secondaire Deuxième Cycle	Troisième M . . . . .	1
	Seconde C . . . . .	1
	Seconde M . . . . .	1
	Première C . . . . .	1
	Première M . . . . .	1
Enseignement Technique	Philosophie . . . . .	1
	Mathématiques - Élémentaires . . . . .	1
	Préparatoire à l'École de l'Air Première année . . . . .	1
Enseignement Technique	Deuxième année . . . . .	1
	Quatrième Technique . . . . .	1
	Troisième Technique . . . . .	1
	Deuxième Technique . . . . .	1
	Deuxième Industrielle . . . . .	1
	Première Technique . . . . .	1
	Première Industrielle . . . . .	1
Mathématiques et Technique . . . . .	1	

N. B. — Le nombre des élèves de chaque classe varie mais ne dépasse jamais trente.

## RESULTATS DES ELEVES ADMIS AU BACCALAUREAT

Année	SERIE B		SERIE C		SERIE M		SERIE T		PHILO		M. E.		M. T.	
	Inscrits	Reçus												
1950	7	3	7	2	14	9	11	8	12	10	14	10	4	1
1951	4	4	12	7	22	12	5	4	6	6	10	6	5	4
1952	4	2	8	5	22	8	7	2	10	7	18	16	5	5
1953	5	3	8	8	14	9	7	6	6	6	8	2	3	2
1954	3	3	6	4	23	16	9	8	11	8	12	9	7	4
1955	4	4	11	10	17	13	8	5	8	6	15	9	8	2
1956	6	1	10	8	21	15	13	7	10	8	19	14	8	4
1957	4	3	9	7	23	10	15	12	5	3	23	12	10	3
1958	3	2	18	13	23	16	17	14	5	4	19	15	10	7
1959	2	2	14	14	28	17	13	9	7	7	22	13	14	8
1960	néant	—	15	15	31	31	10	10	11	11	25	10	10	10

## POURCENTAGE COMPARE DES ELEVES ADMIS AU BACCALAUREAT

SERIES	1957		1958		1959	
	Métropole	E. P. A.	Métropole	E. P. A.	Métropole	E. P. A.
B . . . . .	0,60	0,75	0,57	0,66	0,62	100
C . . . . .	0,68	0,77	0,68	0,72	0,68	100
M . . . . .	0,50	0,43	0,52	0,84	0,47	0,60
M' . . . . .	0,58	0,80	0,60	0,82	0,54	0,69
Philosophie . . . . .	0,69	0,60	0,65	0,80	0,72	100
Mathématiques . . . . .	0,60	0,52	0,63	0,78	0,55	0,59
Math. et Technique	0,61	0,30	0,66	0,70	0,55	0,57

## RESULTATS AUX EXAMENS TECHNIQUES

ANNEE	B. E. I. PROBATOIRE		B. E. I. DEFINITIF		C. A. P.	
	Inscrits	Reçus	Inscrits	Reçus	Inscrits (1)	Reçus
	1	2	3	4	5	6
1950 . . . . .			15	13	14	7
1951 . . . . .			13	9	18	6
1952 . . . . .			16	9	16	8
1953 . . . . .			11	10	10	10
1954 . . . . .			12	8	12	11
1955 . . . . .	22	21	1	1	23	21
1956 . . . . .	16	8	10	9	17	14
1957 . . . . .	11	6	1	0	13	8
1958 . . . . .	10	6	7	6	11	10
1959 . . . . .	13	7	6	4	13	10
1960 . . . . .	12		7			

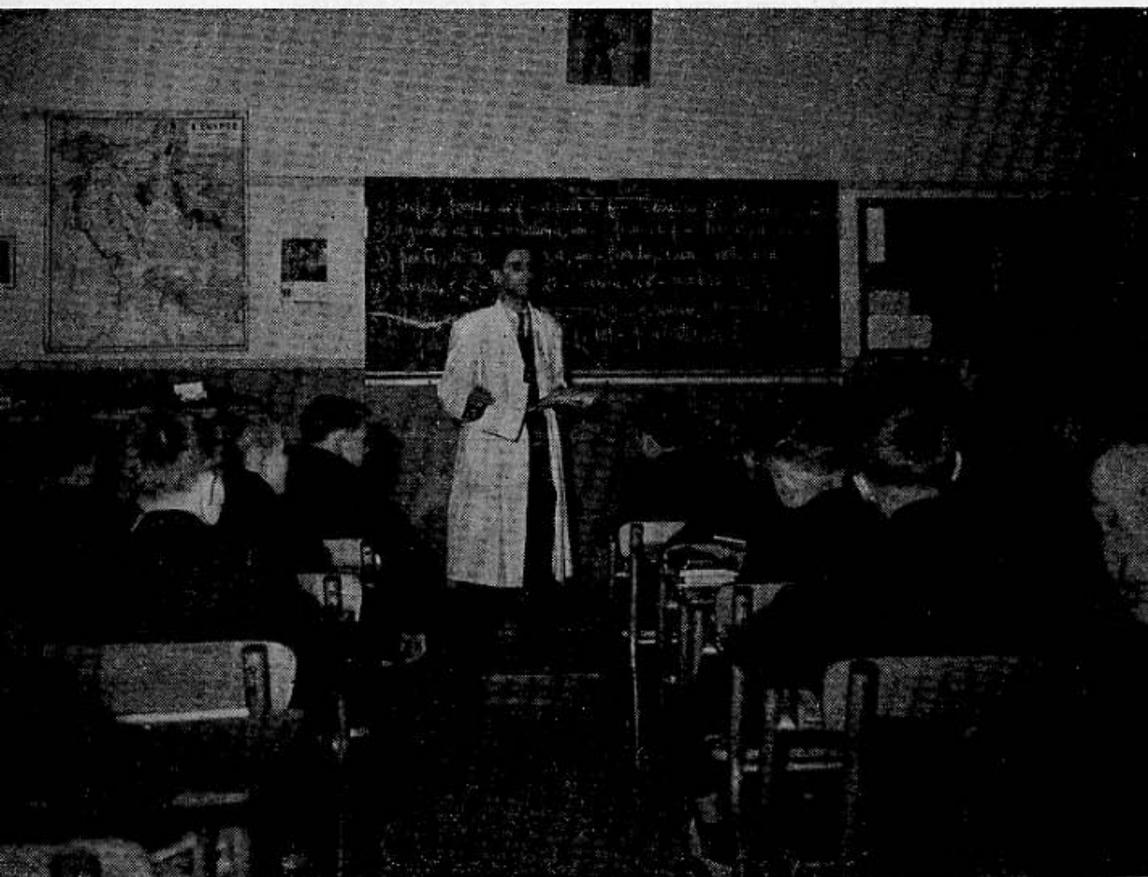
(1) A la différence des nombres contenus dans les colonnes 1 et 3 qui correspondent au nombre d'élèves de la classe de 2<sup>e</sup> Industrielle et 1<sup>re</sup> Industrielle préparant le B. E. I. probatoire ou définitif, le nombre des candidats au C. A. P. comporte non seulement les élèves préparés au C. A. P. correspondant à leur spécialité mais aussi ceux qui, déjà pourvus d'un C. A. P. à l'issue de la 2<sup>e</sup>, en présentent un autre en 1<sup>re</sup> T ou Industrielle, souvent dans une spécialité pour laquelle on ne peut pas les préparer, comme celle de dessinateur en mécanique. On ne s'est jamais opposé à ces candidatures bien qu'elles entachent le pourcentage de réussite parce que s'ils réussissent, ces élèves quittent l'école avec un C. A. P. supplémentaire et bien cité.

## CLASSES PREPARATOIRES DE L'ECOLE DE L'AIR

ANNEE	Nb d'élèves présentés au concours	Nombre d'anciens pupilles	Reçus	Pourcentage de reçus
1948	17	3	4	0,23
1949	20	4	5	0,25
1950	32	7	10	0,31
1951	35	5	26	0,74
1952	56	11	42	0,75
1953	59	7	37	0,62
1954	65	4	39	0,60
1955	52	2	27	0,51
1956	69	4	28	0,40
1957	68	10	37	0,54
	167 ont composé			
1958	63 (dont 53 présentés)	12	24	0,45
1959	63	9		

## STATISTIQUES DES CONCOURS ET EXAMENS EN 1959

	Candidats	Reçus	POURCENTAGE	
			Ecole	National
<b>CONCOURS ET ADMISSION A L'ECOLE</b>				
<b>DE L'AIR</b>	53	24	0,45	
<b>BACCALAUREAT</b>				
Série B	2	2		0,62
Série C	14	14		0,68
Série M	28	17	0,60	0,47
Série T	13	9	0,69	0,54
Philosophie	7	7		0,72
Mathématiques	22	13	0,59	0,55
Mathématiques et technique	14	8	0,57	0,55
<b>BREVET D'ENSEIGNEMENT PREMIER CYCLE</b>				
Deuxième M	1	1	} 0,68	
Deuxième T	1	1		
Troisième B	24	20		
Troisième M	14	10		
Troisième T	15	6		
<b>TOTAL</b>	55	38		
<b>BREVET D'ENSEIGNEMENT INDUSTRIEL</b>				
(définitif)	6	4		
(probatoire)	13	7		
<b>CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE</b>				
Mécaniciens	7	4	} 0,70	
Electriciens	5	4		
Chaudronniers	4	4		
Dessinateur en mécanique (non préparé)	3	2	0,66	



*Une salle de classe du nouveau bâtiment*

## **L'Enseignement Technique à l'École des Pupilles de l'Air**

Depuis 1943, l'École des Pupilles de l'Air a formé des jeunes en vue de leur orientation vers certaines carrières techniques.

C'est seulement en 1946 que, pour la première fois, les élèves du « Cycle Technique » ont été présentés aux Certificats d'Aptitudes Professionnelles (C. A. P.) et aux Brevets d'Enseignement Industriel (B. E. I.) et, l'année suivante, au Baccalauréat Technique.

Les Programmes enseignés sont ceux de l'Éducation Nationale.

Les matières d'ordre général sont enseignées par des Professeurs Civils et l'Enseignement technique pur (pratique et technologie) par du personnel militaire.

Dès les classes de 5<sup>e</sup>, les élèves viennent chaque semaine, quelques heures dans les ateliers. Ils y sont répartis par équipes qui, par roulement, passent dans les ateliers suivants : Électricité, Chaudronnerie, Menuiserie et ajustage.

Ces petits stages permettent de déceler les aptitudes manuelles des futurs techniciens et aux autres de leur apprendre à se servir des outils courants.

A la fin de la 5<sup>e</sup>, l'orientation des élèves vers la classe de 4<sup>e</sup> Technique est faite, compte tenu :

- du désir des parents et des élèves,
- de tests passés par les élèves,
- de l'avis des professeurs et moniteurs.

En 4<sup>e</sup> T., les élèves sont répartis en 4 équipes et font des stages dans les ateliers d'ajustage, d'électricité, de chaudronnerie et des machines-outils sans spécialisation particulière.

En fin d'année, les élèves choisissent leur spécialité d'après leurs désirs, d'après leurs notes de stages et suivant les places disponibles.

A l'issue de la classe de 3<sup>e</sup> T., a lieu une orientation importante pour l'élève. Ou bien il sera dirigé vers les classes dites « Techniques » ou bien il sera dirigé vers les classes dites « Industrielles ». Les classes « techniques » conduisent aux Baccalauréats techniques ; les classes « Industrielles » conduisent aux différents C.A.P. et B.E. I.

C'est en 2<sup>e</sup> Industrielle qu'ont lieu les premiers examens, C. A. P. et B. E. I. probatoire ; C. A. P. d'ajusteur, de tourneur, de chaudronnier fer et de monteur installateur en électricité et B.E.I. dans les mêmes spécialités que pour les C.A. P. sauf pour les électriciens qui se présentent comme électro-mécanicien.

En classe de 1<sup>re</sup> Industrielle, ont lieu les épreuves du Brevet d'Enseignement Industriel définitif à l'issue desquelles les élèves ont terminé leur scolarité.

En 1<sup>re</sup> T., ont lieu les épreuves du premier Baccalauréat technique ne comportant pas de pratique mais une épreuve de technologie.

En classe de Mathématique et Technique (M. T.), les élèves passent les épreuves de la 2<sup>e</sup> partie du baccalauréat technique avec épreuves épreuves pratiques et de technologie.

Enfin, les élèves des classes spéciales de AIR I et AIR II, qui choisissent l'option « Atelier-Technologie » à l'oral du concours d'entrée à l'Ecole de l'Air, font des stages à l'atelier d'ajustage et des Machines-outils et assistent à des cours de technologie.

Depuis Octobre 1957, les ateliers sont installés dans des locaux neufs équipés de machines modernes. Les élèves travaillent ainsi dans d'excellentes conditions et les résultats obtenus aux différents examens sont satisfaisants.

## Débouchés offerts aux élèves

A leur sortie de l'Ecole, les élèves peuvent s'orienter vers les carrières ou les métiers de leur choix. Ils ne sont pas tenus de s'engager.

En fait, un grand nombre d'anciens de l'Ecole de Grenoble sont entrés dans l'Armée de l'Air. Celle-ci offre, en effet, de multiples débouchés pour les jeunes gens d'aptitude et de goûts très divers, et l'on conçoit que des fils d'aviateurs élèves dans une Ecole entretenue par l'Armée de l'Air, soient attirés vers celle-ci.

Chaque année, l'Ecole de l'Air reçoit un contingent assez important d'élèves ayant préparé le concours à Grenoble (26 en 1951 ; 42 en 1952) ; l'Ecole des apprentis mécaniciens voit arriver une bonne dizaine d'anciens Pupilles et un petit nombre accède aux Ecoles de formation du Personnel Navigant.

Quelques places sont réservées dans la Division Préparatoire de l'Ecole du Service de Santé de Lyon pour les Pupilles tentés par la carrière de Médecin Militaire.

Quant aux autres élèves qui ont achevé leurs études secondaires ou techniques à l'ECOLE DES PUPILLES DE L'AIR, ils se dirigent vers des voies extrêmement diverses ; tous comme les jeunes gens ayant suivi les cours d'un Lycée ou d'un Collège.

Mais il est à noter que pour la quasi totalité, les anciens conservent un souvenir reconnaissant de l'Ecole où ils ont fait leurs études et restent attachés entre eux par les liens d'une franche camaraderie.

Les anciens élèves de l'EPA se sont groupés en une association, l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole des Pupilles de l'Air forte de quelque cinq cents adhérents.

L'AAEPA a été reconnue par le Journal Officiel des 22 et 23 Octobre 1951.



## ACTIVITES CULTURELLES

qu'il ne peut recevoir petits ou grands qu'un jeudi sur deux.

La Chorale a, elle aussi ses horaires propres. Chaque semaine, les pupitres de soprani, alti, ténors et basses, ont une répétition séparée et une répétition d'ensemble.

Une note de service datée du 6 Janvier 1956, signée par Monsieur le Colonel Blondeau, créait le Service des « Activités Culturelles » et débutait ainsi :

« Au 2<sup>e</sup> trimestre, en dehors de la musique, de la chorale et du scoutisme qui fonctionnent déjà dans de bonnes conditions, seront créés les clubs suivants : photographie, aéromodélisme, imprimerie, jazz, musique classique et théâtre ».

Peu de temps après, une « Association Culturelle de l'Ecole des Pupilles de l'Air » avait ses statuts déposés à la Préfecture de l'Isère, conformément à la loi de 1901, et était citée par le Journal Officiel du 16 Février 1957.

Depuis le service des « Activités » est chaque jour plus prospère. Il a bénéficié de l'appui du commandement, à tous les échelons, de la faveur manifeste des élèves dans l'intérêt exclusif desquels il a été conçu, enfin du dévouement inlassable et compétent de tous ses responsables et animateurs successifs.

A ce jour, il englobe toutes les activités para-scolaires de nos élèves et même, en dehors des clubs proprement dits, toutes les questions de spectacles, théâtre, cinéma, télévision conférences, voyages et visites dépendant des « Activités ».

Certains clubs, comme l'Aéromodélisme, la Reliure ou l'Imprimerie, sont ouverts, chaque jour et aux récréations on a le temps de coller une planchette ou de coudre un dernier feuillet, alors que les entreprises de longue haleine s'exécutent le jeudi après-midi ou le dimanche matin.

D'autres groupes, comme ceux de Dessin ou de Jazz, tiennent leurs réunions le jeudi, le samedi soir ou le dimanche matin.

L'atelier de Photo a tant d'amateurs

Le Club le plus important, tout au moins par le nombre de ses adhérents, était le Ciné-Club, qui avait choisi pour ses deux sections, le mercredi soir comme date de ses projections commentées. Il est malheureusement en sommeil pour l'instant, à la suite de la disparition de notre Salle de cinéma, dans l'incendie du 14 Janvier dernier. Nous espérons tous qu'une solution provisoire soit trouvée, avant même la finition de notre future salle.

Cette année scolaire a vu la naissance du dernier club : le groupe Montagne qui s'imposait dans une région comme celle de Grenoble.

La Musique de l'Ecole et ses tambours et clairons de si fière allure, ainsi que la troupe scoutie, sont également affiliées au Service des Activités Culturelles.

Citons, évidemment, encore « Carnet de Bord », revue trimestrielle de l'E. P. A.

Ce bulletin, destiné aux élèves, aux cadres, aux parents, aux Anciens de l'Ecole, groupés en Association, est géré, conçu, réalisé et diffusé par les « Activités culturelles ».

Le Service possède, en outre, une Bibliothèque spécialisée en Théâtre, Cinéma, peinture, photo. Des soirées d'audition de disques sont régulièrement organisées et tous les genres de Musique y trouvent leur place.

Il faudrait encore parler du programme de Télévision, qu'il convient de diffuser et de répartir entre les compagnies suivant la teneur des émissions, des conférenciers à contacter et à recevoir, des voyages et visites à organiser, et d'une foule d'autres compétences que l'on se découvre facilement avec un peu d'imagination, au service des élèves, pour les instruire et les éduquer tout en les distrayant.



*L'entraînement des judokas*

## LE SPORT A L'ECOLE

L'Ecole des Pupilles de l'Air comme tous les établissements scolaires du second degré, possède un corps d'éducateurs sportifs, dont le but est de développer, non seulement le corps, et la valeur physique de chacun, mais aussi de créer dans chaque élève, une âme et des aptitudes de chef.

Guidés et conseillés par des moniteurs-chefs présentant les meilleures garanties physiques, pédagogiques et morales, les élèves suivent les cours d'éducation physique définis par les Services de l'Education Nationale. Ils bénéficient, en outre, des séances de plein air. . .

Parallèlement à cette formation de base, les élèves peuvent, selon leurs aptitudes, participer aux différentes activités sportives qui se déroulent le jeudi et le dimanche, au sein des différents clubs : athlétisme, aviron, basket-ball, cross-country, escrime, football, hand-ball, judo, montagne, natation, ski, tennis, volley-ball. Tous ces clubs forment l'association sportive de l'Ecole à laquelle les élèves apportent leur contribution à l'œuvre commune développant ainsi leurs aptitudes sous forme d'une gérance et d'une responsabilité effectives.

En liaison étroite avec le Médecin-Chef de l'établissement, les sujets présentant des déformations osseuses, suivent obligatoirement des cours de gymnastique corrective.

# IN MEMORIAM

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE DECRETE :

Article 1<sup>er</sup> : est décoré de la médaille militaire pour prendre rang du 1-9-1944  
A TITRE POSTHUME



Jacques LORENZI

**LORENZI Jacques**  
Ecole des Pupilles de l'Air, jeune élève de l'Ecole des Pupilles de l'Air. Profondément pénétré des glorieuses traditions de notre histoire et animé de la foi la plus ardente dans la destinée de la Patrie, rejoint résolument un groupe de combat au cours d'une permission et, à l'appel solennel de la Résistance Française.

Son enthousiasme, son dynamisme, son calme sous le feu, le désignent bientôt à l'attention de ses chefs qui le chargent de missions de liaisons

importantes et des plus dangereuses lors des combats de la libération de Paris.

Dans l'exaltation de ces journées historiques, rend des services signalés à la cause nationale, révélant ainsi à ses compagnons de lutte d'admirables qualités de patriote et de soldat. Tombé héroïquement pour la France, le 23 Août 1944, à l'âge de quinze ans, se rattache à cette haute et sublime lignée d'enfants de troupe qui, depuis le tambour d'Arcole, marchent instinctivement « au canon » pour la sauvegarde des libertés françaises et la grandeur de la nation. Le sacrifice de Jacques LORENZI, comme celui de ses jeunes camarades des écoles militaires préparatoires, tombés les armes à la main dans les rangs des F.F.I. de la Libération, resteront parmi les plus purs témoignages d'une ferveur patriotique intacte et de cet esprit de résistance irréductible ayant dressé invinciblement la fleur de la jeunesse française contre les souillures de l'occupation ennemie.

Cette concession comporte l'attribution de la **Croix de Guerre avec Palme**  
A Paris, le 24 Juin 1947

VINCENT AURIOL.

## ANCIENS ÉLÈVES TOMBÉS EN SERVICE AÉRIEN COMMANDÉ

Sergent DELAGE Michel, E.P.A. 1942-1950. Mort le 5-7-1952, à l'âge de 24 ans, en service aérien commandé, à MARRAKECH.

Sergent LEPAGE Pierre, E.P.A. 1945-1952. Mort le 16-12-1954, à l'âge de 23 ans, en service aérien commandé, à MARRAKECH.

S/Lt PERROUX Roger, E.P.A. 1951-1952. Mort le 14-9-1956, à l'âge de 25 ans, en service aérien commandé à BERKANE, Maroc.

S/Lt GESTIN Yves, E.P.A., 1953-1954. Mort le 13-2-1957, à l'âge de 23 ans, en service aérien commandé, à l'Ecole de l'Air.

Sergent Jean-Claude HENRIET. Mort le 23-4-1958, en service aérien commandé.



*Bien sûr, le menu n'est pas signé Curonsky ! Cependant, soyez rassurées, Mamans, c'est bon... et même très bon.*

*Nous savons combien le problème de la nourriture revêt d'importance pour les Elèves et nous nous attachons, dans la mesure de nos moyens, à satisfaire ces jeunes appétits. Notre satisfaction est d'y être arrivé, malgré les protestations de quelques-uns... toujours les mêmes, d'ailleurs.*

*Entre nous, demandez-leur donc ce qu'ils pensent du cous-cous...*



*Imprimerie*  
**BOISSY & COLOMB**  
*Grenoble*

---

Dépôt légal : Mars 1960